



Montreuil, le 10 août 2016

Communiqué Groupe SFR

Pour l'emploi et l'amélioration des conditions de travail

Toutes et Tous dans l'action le 6 septembre

Les Organisations Syndicales CGT et CFE CGC appellent l'ensemble du personnel de toutes les entreprises du Groupe SFR Numéricâble à une journée nationale d'action unitaire et de grève le mardi 06 septembre 2016.

Elles appellent les salariés à se mobiliser pour la défense de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et la qualité du service rendu à la population.

Le projet de suppressions d'emplois, annoncé par la direction du groupe SFR/Numéricâble, s'inscrit dans une stratégie globale qui consiste à privilégier les marchés financiers au détriment de l'emploi stable et qualifié, des conditions de travail des salariés, du service rendu, du développement industriel et de l'investissement dans le réseau et la fibre optique.

Les Organisations Syndicales CGT et CFE CGC reçues le mardi 2 août par la Ministre du Travail et de l'Emploi ont rappelé que le gouvernement ne pouvait rester spectateur et qu'il avait un rôle à jouer sur ce dossier. Notamment pour le maintien et le développement de l'emploi stable et qualifié, dans une période où le nombre de chômeurs atteint des records inégalés dans notre pays.

Les Organisations Syndicales CGT et CFE CGC dénoncent le fait qu'à aucun moment les orientations stratégiques, à plus ou moins long terme, n'aient été abordées au sein du Groupe SFR/Numéricâble et déplorent la conception du dialogue social de la direction démontrée, entre autre, par sa précipitation, à mener la négociation. **De plus, encore plus grave, la CGT et la CFE CGC ont été écartées des dernières séances de négociations.**

C'est pour toutes ces raisons que les Organisations Syndicales CGT et CFE CGC appellent, dès à présent, l'ensemble des salariés du groupe à se mobiliser pour imposer d'autres choix répondant à leurs revendications en termes d'emplois, de salaires, de conditions de travail, de qualité de services et à s'inscrire massivement dans la journée d'action unitaire, par la grève décidée dans chaque entreprise et chaque service, le 6 septembre 2016. Les Organisations Syndicales CGT et CFE CGC appellent également les salariés à s'inscrire dans la journée d'action unitaire interprofessionnelle du 15 septembre contre la loi travail et pour de nouveaux droits pour les salariés